

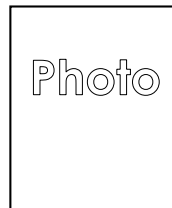


FICHE D'INSCRIPTION

SECTION : **CYCLO** SAISON : **2020**

ADHERENT

Nom : Prénom :
Date de Naissance : Lieu de naissance :
Adresse :
Code Postal : Ville :
Correspondant familial (si mineur) :



COORDONNEES TELEPHONIQUES / MAILS :

	Adhérent majeur	Adhérent mineur : <i>(merci de préciser le nom/prénom des parents)</i>	
		Père :	Mère :
Tél. Fixe			
Portable			
Mail			

Autre personne à contacter en cas d'urgence :

Nom : Prénom : Téléphone :
Nom : Prénom : Téléphone :

AUTORISATION PARENTALE (Adhérent Mineur) :

Je soussigné(e) *(Représentant légal)* autorise mon enfant :
- à quitter seul le lieu d'entraînement ou de compétition et cela sous ma responsabilité : • OUI • NON
- à repartir avec une tierce personne : • OUI • NON
Si oui, précisez le nom du (ou des) tiers autorisé(s) :
- à prendre place dans une voiture particulière afin d'effectuer les déplacements nécessités par les compétitions sportives officielles, amicales ou de loisirs • OUI • NON
Je dégage l'association de toute responsabilité envers mon enfant en dehors des horaires d'entraînements et de compétitions qui sont communiqués par le club et je m'engage à récupérer mon enfant dès la fin des activités.
J'autorise le club à prendre des photos et à filmer mon enfant à l'occasion des activités sportives ou associatives auxquelles il participe et autorise leur publication dans les différents supports de communication du club • OUI • NON

PUBLICATION DE MON IMAGE :

J'autorise le club à me prendre en photos et à me filmer à l'occasion des activités sportives ou associatives auxquelles je participe et autorise leur publication dans les différents supports de communication du club. • OUI • NON

RENSEIGNEMENTS MEDICAUX

Pathologies connues et précautions à prendre par le club en cas de crise (allergie, asthme, épilepsie, médicaments) :
.....
.....

- Je reconnais avoir été informé(e) de l'intérêt de souscrire un contrat d'assurance « individuelle accident ».
- J'autorise le club à me transmettre des informations par courriers, mails et sms.
- Je suis informé(e) que l'association sera amenée à stocker mes données personnelles dans le cadre de mon adhésion.
- Je reconnais avoir été informé(e) de mon droit d'accès et de rectification des informations ainsi collectées qui sont susceptibles de faire l'objet d'un traitement informatique (art. 32, 6°, loi n° 78-17 du 6/01/1978). Ce droit d'accès et de rectification sur ce fichier s'exerce auprès du secrétariat du club. Le Règlement Général sur la Protection des données en date du 25 mai 2018 est consultable sur le site internet de l'association (www.asambares.fr)

Par le présent document, j'atteste avoir remis l'ensemble des documents obligatoires à l'inscription, avoir pris connaissance du règlement d'inscription de la présente fiche d'inscription (voir verso) et en accepter les règles.

Lu et approuvé, le

Signature de l'adhérent :
(ou du représentant légal)

Tourner la page svp →

Horaires Sorties/Entraînements Section ASA CYCLO:

ROUTE Tourisme: Mercredi 13h30 et Vendredi 13h30 (Horaire d'Hiver) Place du Marché (Face Pharmacie)
ROUTE Tourisme: Mercredi 8h30 et Vendredi 8h30 (Horaire d'Été) Place du Marché (Face Pharmacie)
ROUTE Tourisme/Sportive: Samedi 13h30 (Horaire d'Hiver) Place du Marché (Face Pharmacie)
ROUTE Tourisme/Sportive: Samedi 8h30 (Horaire d'Été) Place du Marché (Face Pharmacie)
ROUTE Sportive: Dimanche 9h00 Parking Complexe Sportif de Lachaze
VTT: Mercredi 13h30 et Dimanche 8h30 Place du Marché

COTISATIONS FFCT (Tarifs Valables pour la Saison 2020 du 01/01/2020 au 31/12/2020)

	"Mini-Braquet" (Responsabilité Civile + Défense- Recours)	"Petit-Braquet" (Mini-Braquet + Accident Corporel et Rapatriement)	"Grand-Braquet" (Petit-Braquet + Dommages au vélo)
	Licence + Assurance + 21,00 € de Cotisation Section Cyclo	Licence + Assurance + 21,00 € de Cotisation Section Cyclo	Licence + Assurance + 21,00 € de Cotisation Section Cyclo
Adultes	64,00 €	66,00 €	114,00 €
Jeunes -18 ans		33,00 €	81,00 €
Jeunes 18 à 25 ans	47,50 €	49,50 €	97,50 €
Familles:			
1er Adulte	64,00 €	66,00 €	114,00 €
2ème Adulte	48,50 €	50,50 €	98,50 €
Jeunes -18 ans		27,50 €	75,50 €
Jeunes 18 à 25 ans	42,00 €	44,00 €	92,00 €
Jeunes de 6 ans et moins			

La Cotisation d'Adhésion à la Section CYCLO est de **21,00 €**.

Elle est **GRATUITE** pour les Jeunes de moins de 18 ans pour leur 1^{ère} Licence et non pour le renouvellement.

COTISATIONS UFOLEP (Tarifs Valables pour la Saison 2020 du 01/09/2019 au 31/08/2020)

R5 Loisirs Adulte: 73,00 € (Licence + Assurance + 21,00 € de Cotisation Section Cyclo)

R5 Compétition Adulte: 110,00 € (Licence + Assurance + 21,00 € de Cotisation Section Cyclo)

R5 Loisirs Jeunes -16 ans: 56,00 € (Licence + Assurance + 21,00 € de Cotisation Section Cyclo)

R5 Compétition Jeunes -16 ans: 66,00 € (Licence + Assurance + 21,00 € de Cotisation Section Cyclo)

La Cotisation d'Adhésion à la Section CYCLO est de **21,00 €**.

La Section CYCLO accepte les Jeunes qu'à partir de 12 ans.

REGLEMENT D'INSCRIPTION :

- L'adhésion à l'As Ambarès implique l'approbation des Statuts du Club et de son Règlement Intérieur, consultables au Siège.
- L'adhésion n'est effective qu'après présentation d'un certificat médical, obtenu chez un médecin traitant ou au Centre de Santé, ou du questionnaire de santé et du règlement de la cotisation annuelle, non remboursable.
- Aucun enfant mineur ne sera inscrit sans autorisation parentale.
- La responsabilité du Club n'est engagée que lorsque les parents ou le représentant légal ont confié l'enfant à l'animateur responsable du cours, sur le lieu d'entraînement ou de convocation pour une compétition.
- L'absence d'un animateur entraînant l'annulation des cours sera annoncée par voie d'affiche sur le lieu de l'entraînement, sauf cas de force majeure.
- Aucun enfant mineur ne peut quitter, seul, le lieu d'entraînement ou de compétition si les parents ou le représentant légal n'ont pas signé d'autorisation.
- L'absence répétée, non justifiée, d'un enfant fera l'objet d'une information aux parents ou au représentant légal.
- Une bonne tenue, le respect des personnes et du matériel sont de règle au sein du Club. Tout membre se faisant remarquer par une mauvaise conduite ou des propos incorrects, lors des entraînements ou des déplacements, pourra être exclu temporairement ou définitivement, après avoir été entendu par la commission de discipline.
- En cas d'accident, il sera fait appel aux services d'urgence et l'adhérent accidenté sera conduit à l'hôpital.
- Les adhérents engagés en compétition devront, après un arrêt maladie supérieur à 3 semaines, présenter un certificat médical les autorisant à reprendre le sport.
- L'adhésion emporte la reconnaissance qu'une information relative à une assurance individuelle supplémentaire a été faite.

Cadre réservé à l'administration :

Chèque			Espèces	ANCV	Autres :
Numéro :	Numéro :	Numéro :		Coupon Sport :
1 - €	2 - €	3 - € € € €
Encaissement le :	Encaissement le :	Encaissement le :		Chèques Vacances : €
..... €	